



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

⑪ Numéro de publication:

0 072 291
A2

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑲ Numéro de dépôt: 82401397.3

⑤① Int. Cl.³: **H 01 J 29/82**

⑳ Date de dépôt: 27.07.82

③① Priorité: 03.08.81 DE 3130697

⑦① Demandeur: **VIDEOCOLOR Société Anonyme,**
Périsud 7, boulevard Romain Rolland,
F-92128 Montrouge (FR)

④③ Date de publication de la demande: 16.02.83
Bulletin 83/7

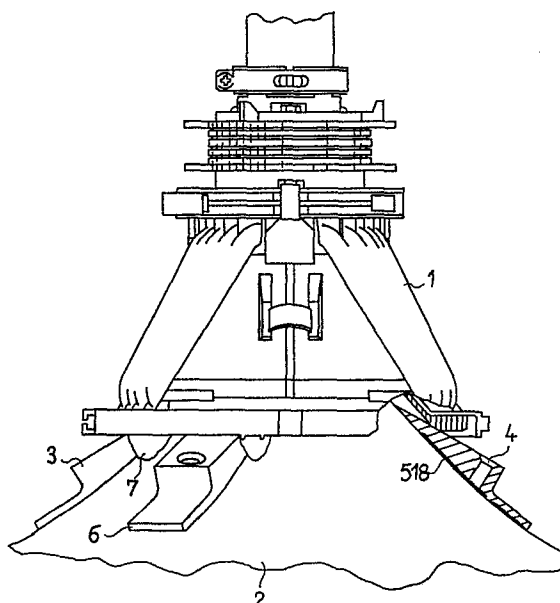
⑦② Inventeur: **Kittner, Thilo, THOMSON-CSF SCPI 173, bld**
Haussmann, F-75379 Paris Cedex 08 (FR)
Inventeur: **Wagner, Rudolf, THOMSON-CSF**
SCPI 173, bld Haussmann, F-75379 Paris Cedex 08 (FR)

⑧④ Etats contractants désignés: **BE DE FR GB IT NL**

⑦④ Mandataire: **Thierr, Françoise et al, THOMSON-CSF**
SCPI 173, Bld Haussmann, F-75379 Paris Cedex 08 (FR)

⑤④ **Cale de fixation pour ensemble de déviation d'un tube de télévision.**

⑤⑦ L'invention concerne une cale 3 pour fixer les bobines de déviation 1 sur le cône 2 d'un tube, en particulier, d'un cinescope pour la télévision en couleurs. L'épaisseur de ce coin 3 diminue fortement à partir d'une hauteur maximale jusqu'à sa pointe, par exemple, de 60 fois. Du fait de sa forme, cette cale peut être glissée loin sous la bobine de déviation 1. Elle comporte une ouverture 4 pour l'injection d'un adhésif, décalée vers le commencement du profil.



CALE DE FIXATION POUR ENSEMBLE DE DEVIATION D'UN TUBE DE TELEVISION

La présente invention se rapporte à une cale de fixation pour les bobines de déviation, venant se placer entre ces dernières et le cône du tube cathodique, en particulier, d'un tube cathodique pour la télévision en couleurs.

5 Il est d'usage de fixer les bobines de télévision sur la partie conique des tubes à rayons cathodiques, en particulier, des cinescopes pour la télévision en couleurs, au moyen de cales. Il existe à cette fin des cales ou des coins dont la face inférieure est dentée et qu'on glisse sous les bobines de déviation conjointement
10 avec la couche d'adhésif qui a été appliquée auparavant. On utilise ces cales lorsque les bobines sont facilement accessibles dans les automates de réglage, mais aussi lorsqu'on pratique le procédé d'échange, c'est à dire, lorsqu'on remplace successivement des cales provisoires qui ont été mises en place à l'extérieur de l'automate de
15 réglage. Toutefois, l'application de ces cales est limitée, le collage est difficile.

Par ailleurs, il existe également des cales dont la face inférieure est profilée. Le collage définitif, à l'extérieur de l'automate de réglage, s'effectue en injectant un adhésif par des
20 ouvertures ménagées au centre du profil. Du fait de la présence de ces ouvertures centrales pour l'injection de l'adhésif, la profondeur d'introduction de ces cales est inférieure d'environ 50 %, comparativement à la solution discutée plus haut. En effet, l'ouverture du profil doit toujours restée accessible. Ceci a pour
25 conséquence qu'on est obligé de tenir en stock des cales de différentes épaisseurs.

La présente invention s'est fixé pour but de simplifier cette procédure de calage en utilisant, pour en réaliser les avantages, dans toute la mesure du possible, un seul type de cale.

5 L'invention atteint les buts qu'elle s'est fixée en ce que la cale de fixation selon l'invention comporte une patte de montage du type spécifié ci-dessus dont la hauteur maximale dans sa région de transition de la patte de montage diminue d'environ 60 fois et en ce qu'elle présente une ouverture pour l'injection d'un adhésif qui est décalé vers le commencement libre du profil.

10 De préférence, l'épaisseur de la cale diminue de 12 mm à, au maximum, 0,2 mm.

Il est judicieux de pourvoir la patte de la cale d'une bande adhésive double face, c'est à dire, dont les deux côtés sont collants.

15 Il est avantageux que la cale soit constituée par un caoutchouc naturel ou synthétique et d'adopter pour le collage un adhésif aux silicones à un composant, le cas échéant.

Ainsi, la cale de fixation selon l'invention combine les avantages des deux solutions citées plus haut. Il en résulte une cale ayant une ouverture dans son profil, et qui permet d'appliquer
20 l'adhésif d'une manière extrêmement rationnelle, et dont la profondeur d'insertion est grande.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention ressortiront de la description qui va suivre, en référence à la figure unique annexée.

25 En se référant au dessin, on voit qu'entre la bobine de déviation 1 et le cône 2 du tube cathodique sont interposés un certain nombre de coins 3. Ces coins présentent une région découverte dans laquelle a été prévue une ouverture 4 par laquelle un adhésif peut être injecté. La face inférieure 5 est profilée de
30 telle manière que, à partir d'une épaisseur très faible, par exemple, de 0,2 mm, celle-ci augmente rapidement environ 60 fois, c'est à dire, jusqu'à atteindre 12 mm. Pour faciliter les manipulations, la face inférieure des cales se prolonge par une patte 6. Cette patte 6 est pourvue d'une bande adhésive double face.

On injecte dans l'ouverture 4 un adhésif, en particulier, une colle adhérent à chaud, laquelle ressort en 7 et durcit.

La profondeur d'introduction ou d'enfoncement des cales qui, dans le cas des cales profilées courantes est d'environ 20 mm, a été portée à environ 28 mm.

Du fait de sa forme effilée, cette cale peut être poussée en place, même lorsque la bobine de déviation a basculé au maximum.

Le caoutchouc butylique convient particulièrement bien pour la fabrication de ces cales en raison de ses bonnes propriétés d'adhérence. Parmi les substances qui présentent une résistance toute particulière aux déformations permanentes, il convient de citer le polyéthylène chloré, le chloroprène et le caoutchouc naturel, les deux premiers ayant, en outre, l'avantage d'être difficilement inflammables, même sans une addition d'un agent anti-inflammation. Les cales obtenues présentent une dureté Shore A d'environ 65. Pour le collage des coins on utilise, comme il a été indiqué, une bande adhésive double face 6 sur la patte. Celle-ci peut, par exemple, être du type 3M-412. Pour le collage de la partie des cales comprise entre le verre et le bobinage, on utilise, de préférence, un adhésif aux silicones à un seul composant 8. A cette fin conviennent tout particulièrement les adhésifs ayant des propriétés avantageuses d'extrusion comme c'est le cas des adhésifs commercialisés sous les noms "Wacker Elastasil, type E41 et E43 ou "TORAY- Silicone". De plus, dans une variante, on utilise un adhésif adhérent à chaud 7 ayant une bonne résistance à la chaleur qui est commercialisé sous le nom "Versalon".

Cette nouvelle cale de fixation permet d'améliorer considérablement le positionnement de la bobine de déviation 1 sur le cône 2 du tube. La tenue de stock est aussi considérablement simplifiée du fait qu'on n'utilise qu'un modèle de cale standardisé.

REVENDICATIONS

- 5 1. Cale de fixation pour bobines de déviation qui se place entre les bobines et la partie conique du tube, en particulier, d'un tube à rayons cathodiques pour la télévision en couleurs, caractérisée en ce que la cale (3) est une cale unitaire et en ce que sa hauteur diminue d'une valeur maximale dans la région de transition avec la patte de fixation (6) d'environ 60 fois et en ce que l'ouverture (4) pour l'injection de l'adhésif a été décalée dans la partie libre du commencement du profil.
- 10 2. Cale de fixation selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'épaisseur de la cale (3) diminue, à partir de 12 mm, à un maximum de 0,2 mm.
3. Cale de fixation selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que la patte (6) est pourvue d'une bande adhésive double face.
- 15 4. Cale de fixation selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce qu'elle est faite d'un caoutchouc naturel ou synthétique et en ce qu'elle est fixée au moyen d'un adhésif aux silicones à un seul composant (8) et, le cas échéant, en outre, au moyen d'un adhésif (7) s'appliquant à chaud.

1/1

